



INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS



Bulletin statistique régional

Édition 2016

Nord-du-Québec

Équipe de rédaction :

Jean-Pierre Barrette	Jane-Hélène Gagnon
Marianne Bernier	Marc-André Gauthier
Anne Binette Charbonneau	Stéphane Ladouceur
Sophie Brehain	Louis Madore
Geneviève Caron	Guillaume Marchand
Stéphane Crespo	Marie-Hélène Provençal
Marc-André Demers	Julie Rabemananjara
Gaétane Dubé	

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Esther Frève

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le **Bulletin statistique régional, édition 2016** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Denis Sauvageau / Shaun Lowe /
Stéphane Daoust, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2016

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2016

Table des matières

Territoire et environnement	3
Démographie	5
Conditions de vie	8
Mesure du faible revenu	8
Revenu médian des familles	9
Marché du travail	11
Population active, emploi et chômage	11
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi	13
Comptes économiques	15
Produit intérieur brut	15
Revenu disponible par habitant	18
Investissements et permis de bâtir	22
Investissements	22
Permis de bâtir	25
Mines	27
Santé	30
Éducation	32
Taux de diplomation aux études collégiales	32
Nombre de diplômés au baccalauréat	33
Culture et communications	36
Concepts et définitions	38

Signes conventionnels

.. Donnée non disponible	g Gramme
... N'ayant pas lieu de figurer	kg Kilogramme
— Néant ou zéro	t Tonne métrique
— Données infime	hl Hectolitre
p Donnée provisoire	n Nombre
r Donnée révisée	\$ En dollars
e Donnée estimée	k En milliers
F Donnée peu fiable	M En millions
x Donnée confidentielle	G En milliards

1. Territoire et environnement

Avec une superficie en terre ferme de 707 333 km², la région du Nord-du-Québec est la plus vaste du Québec. Elle est composée de trois municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : Jamésie, l'Administration régionale Kativik² et Eeyou Istchee³, et regroupe 52 municipalités ou territoires:

- 14 villages nordiques,
- 13 terres de catégorie I pour les Inuits,
- 8 villages cris,
- 8 terres réservées aux Cris,
- 1 terre réservée aux Naskapis,
- 1 établissement indien,
- 4 villes,
- 1 municipalité (Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James),
- 2 territoires non organisés.

Selon les données démographiques provisoires de 2015, la densité de la population du Nord-du-Québec est de 0,1 hab./km², soit la plus basse densité de toutes les régions administratives, ce qui positionne la région au dernier rang des régions administratives, derrière la Côte-Nord et l'Abitibi-Témiscamingue.

Aires protégées⁴

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) en collaboration avec la Direction des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Au 31 mars 2016, le réseau des aires protégées au Québec compte 4 464 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 155 571 km², ce qui représente 9,33 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région du Nord-du-Québec se trouvent, en totalité ou en partie, 280 aires protégées. Elles couvrent 104 577 km², soit 12,15 % de la superficie totale de la région. La superficie en aires protégées de la région a augmenté de 2 193 km² par rapport à 2015. La majorité de la superficie classée en aires protégées du Nord-du-Québec est constituée de 4 parcs nationaux, pour une superficie de 36 994 km². La région inclut le plus grand parc national du Québec, le parc national de Tursujuq, qui est d'une superficie de 26 107 km². Cet immense territoire comprend des attraits naturels exceptionnels, notamment le lac Guillaume-Delisle et le lac à l'Eau Claire. En date du 31 mars 2016, un nouveau parc national a vu le jour. Il s'agit du parc national Ulitaniujalik d'une superficie de 5 293 km². Le Nord-du-Québec compte 22 réserves de biodiversité projetées, contribuant à la protection de 36 621 km². La plus importante en superficie est la réserve de biodiversité projetée Albanel-Témiscamie-Otish (11 871 km²). La région comprend également quatre réserves de territoires aux fins d'aires protégées⁵ (17 213 km²) et six réserves de parc national du Québec⁶ (12 743 km²).

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

2. Le 1^{er} janvier 2014, la MRC géographique de Kativik a changé officiellement de nom pour celui de l'Administration régionale Kativik.

3. Nouveau toponyme officiel à venir.

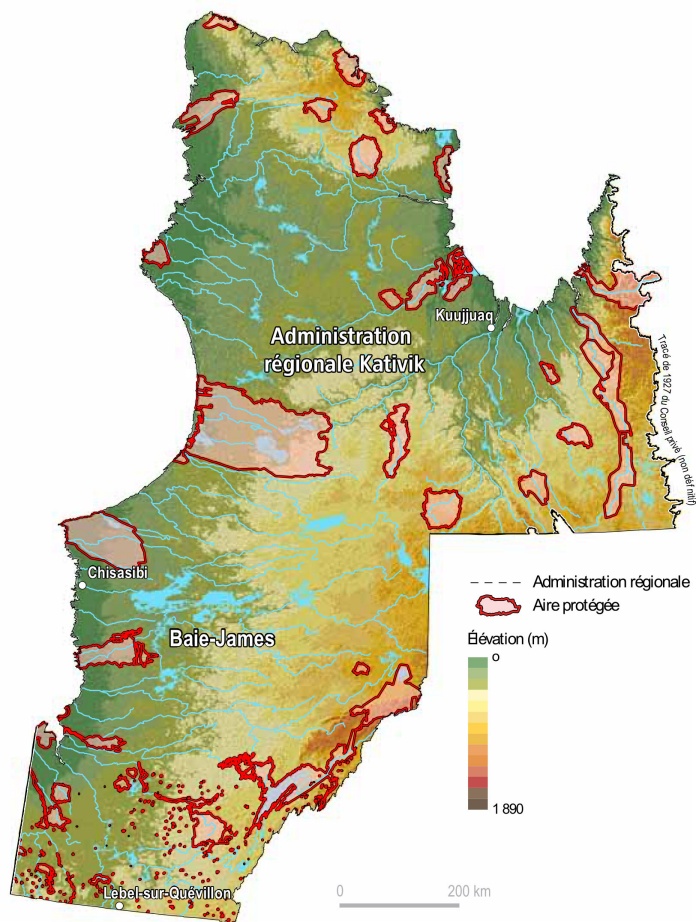
4. Pour des précisions sur la définition des aires protégées voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin de ce document.

5. Certains territoires ont obtenu une reconnaissance spécifique de la part du gouvernement du Québec, en attendant qu'un statut légal de protection leur soit attribué. Ils ont été désignés à titre de « réserve de territoires pour fin d'aire protégée » par le Gouvernement dans le cadre de la Stratégie québécoise sur les aires protégées. Les réserves de territoires aux fins d'aires protégées sont soustraites, par entente administrative, à toutes activités industrielles d'exploitation des ressources naturelles (activités forestières, minières ou énergétiques).

6. Parmi les projets en cours de parcs nationaux du Québec, certains ont obtenu une reconnaissance spécifique de la part du gouvernement du Québec, en attendant qu'un statut légal de protection leur soit attribué. Ils ont été désignés à titre de « réserve de parc national du Québec » par le Gouvernement dans le cadre de la Stratégie québécoise sur les aires protégées. Les réserves de parcs nationaux du Québec sont soustraites, par entente administrative, à toutes activités industrielles d'exploitation des ressources naturelles (activités forestières, minières ou énergétiques).

Carte 1.1

Aires protégées, Nord-du-Québec, 2015



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2015.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, le Nord-du-Québec comptait 44 800 habitants au 1^{er} juillet 2015, soit 0,5 % de la population du Québec. Il arrive au dernier rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord (toutes deux à 1,1 %).

Parmi les trois MRC que compte le Nord-du-Québec, Eeyou Istchee est la plus peuplée. Environ 17 500 personnes y résident en 2015, soit 39 % de la population régionale. Elle devance la MRC de Jamésie (environ 31 %), qui comptait le plus grand nombre d'habitants jusqu'en 2007. L'Administration régionale Kativik regroupe pour sa part un peu plus de 29 % de la population régionale.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2001-2015

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001	2006	2011	2015 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2015 ^p	2001	2015 ^p
	n				pour 1 000			%	
Jamésie	16 576	14 946	14 284	14 097	- 20,7	- 9,1	- 3,3	42,1	31,5
Administration régionale Kativik	9 834	10 978	12 211	13 204	22,0	21,3	19,5	25,0	29,5
Eeyou Istchee ²	12 917	14 367	16 528	17 468	21,3	28,0	13,8	32,8	39,0
Nord-du-Québec	39 327	40 291	43 023	44 769	4,8	13,1	9,9	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 263 600	6,3	9,6	7,9	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2015.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Selon les données provisoires, la population du Nord-du-Québec a crû à un taux annuel moyen de 9,9 pour mille entre 2011 et 2015. En comparaison, le taux est de 7,9 pour mille dans l'ensemble du Québec. La croissance démographique du Nord-du-Québec s'est accélérée de manière importante au cours de la première décennie des années 2000, surpassant même celle de l'ensemble du Québec. Le rythme semble toutefois avoir ralenti au cours de la période la plus récente. Soulignons par ailleurs que le Nord-du-Québec est la seule région dite éloignée qui n'a pas connu d'épisode de déclin entre 2001 et 2015. Néanmoins, son poids démographique au sein de la population québécoise est resté stable à 0,5 %.

À l'échelle des MRC, la dynamique démographique est fortement contrastée. Les données provisoires indiquent que l'Administration régionale Kativik a connu une croissance annuelle moyenne de 19,5 pour mille entre 2011 et 2015, un taux parmi les plus élevés du Québec à l'échelle des MRC. Elle est suivie d'Eeyou Istchee qui a crû à un taux de 13,8 pour mille. Ces deux territoires se démarquaient aussi par une forte croissance au cours des années 2000. À l'opposé, la MRC de Jamésie (- 3,3 pour mille) a continué de décroître entre 2011 et 2015. L'ampleur du déclin a cependant été beaucoup plus faible qu'au cours des deux périodes précédentes, cette évolution ayant contribué à l'amélioration du bilan démographique de l'ensemble de la région.

Les estimations démographiques : prudence avec les données provisoires

Les estimations de 2011 à 2015 sont basées sur les comptes du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives : elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, veuillez consulter l'édition 2014 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La population du Nord-du-Québec est nettement plus jeune que l'ensemble de la population québécoise. En 2015, l'âge moyen y est de 31,9 ans, comparativement à 41,7 ans au Québec. La part des jeunes de moins de 20 ans s'élève à 34,9 %, tandis qu'elle est de 20,7 % à l'échelle québécoise. Les personnes âgées de 65 ans et plus (7,3 %) sont au contraire beaucoup moins nombreuses, toutes proportions gardées, que dans l'ensemble du Québec (17,6 %). Le poids démographique de la population d'âge dit actif, soit les 20-64 ans (57,9 %), est également inférieur à celui du Québec (61,7 %), mais la différence est moins marquée que chez les deux autres groupes d'âge.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
	n				%					
Jamésie	14 097	3 194	9 090	1 813	100,0	22,7	64,5	12,9	40,1	39,6
Administration régionale Kativik	13 204	5 532	7 170	502	100,0	41,9	54,3	3,8	24,2	27,2
Eeyou Istchee ¹	17 468	6 884	9 645	939	100,0	39,4	55,2	5,4	26,2	29,1
Nord-du-Québec	44 769	15 610	25 905	3 254	100,0	34,9	57,9	7,3	29,3	31,9
Ensemble du Québec	8 263 600	1 713 859	5 097 226	1 452 515	100,0	20,7	61,7	17,6	41,9	41,7

1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Si les trois MRC de la région ont une population plus jeune que celle de l'ensemble du Québec, le contraste est particulièrement évident dans le cas de l'Administration régionale Kativik et d'Eeyou Istchee. En 2015, la moyenne d'âge de leur population respective atteint 27,2 ans et 29,1 ans, les âges moyens les plus faibles à l'échelle des MRC du Québec. La part des jeunes de moins de 20 ans s'y élève à environ 40 %, plus que dans toute autre MRC, tandis que celle des aînés est de 4 % et 5 %. La population de la MRC de Jamésie n'est pas aussi jeune : l'âge moyen y est de 39,6 ans en 2015. Elle compte elle aussi une plus forte proportion de jeunes et une plus faible proportion de personnes âgées que l'ensemble du Québec, mais l'écart est moins prononcé, surtout en ce qui concerne la part des moins de 20 ans.

En fait de répartition par sexe, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes dans la région du Nord-du-Québec, contrairement à ce qui s'observe dans l'ensemble du Québec. En 2015, on y compte 22 900 hommes contre 21 800 femmes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. Dans le Nord-du-Québec, les hommes demeurent cependant un peu plus nombreux dans tous les grands groupes d'âge. À l'intérieur de la région, la MRC de Jamésie se démarque avec une proportion d'hommes particulièrement importante chez les 20-64 ans. Elle affiche aussi légèrement plus d'hommes que de femmes chez les 65 ans et plus, au même titre que l'Administration régionale Kativik, alors que la situation inverse s'observe à Eeyou Istchee. Précisons toutefois que les effectifs d'aînés dans ces MRC sont très petits et que, par conséquent, le déséquilibre est plutôt faible, soit moins d'une centaine de personnes.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et grand groupe d'âge, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Jamésie	1 619	1 575	4 854	4 236	955	858	7 428	6 669
Administration régionale Kativik	2 842	2 690	3 562	3 608	263	239	6 667	6 537
Eeyou Istchee ¹	3 561	3 323	4 817	4 828	453	486	8 831	8 637
Nord-du-Québec	8 022	7 588	13 233	12 672	1 671	1 583	22 926	21 843
Ensemble du Québec	875 758	838 101	2 578 146	2 519 080	651 616	800 899	4 105 520	4 158 080

1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu, ajusté après impôt, est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian, ajusté après impôt, de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2013, la proportion des familles en situation de faible revenu est plus élevée dans la région du Nord-du-Québec (15,2 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). Mentionnons que c'est la présente région qui, de toutes les régions administratives, affiche le taux le plus élevé (15,2 %). De 2009 à 2013, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 0,8 point), tandis qu'il fléchit de 1,6 point dans l'ensemble du Québec. Mentionnons que c'est la présente région qui, de toutes les régions administratives, affiche la diminution la moins élevée (– 0,8 point). Par rapport à 2012 seulement, le taux est en augmentation de 0,7 point, comparativement à une baisse de 0,1 point à l'échelle provinciale. C'est dans la MRC d'Eeyou Istchee que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (22,6 %). À l'inverse, Jamésie affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (4,3 %). Au cours de la période 2009-2013, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans la MRC de l'Administration régionale Kativik (+ 1,0 point). Toutefois, ce taux est en diminution dans les MRC suivantes : Eeyou Istchee (– 2,9 points), Jamésie (– 0,9 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009 points de pourcentage
	%					
Jamésie	5,2	4,5	4,8	3,8	4,3	– 0,9
Administration régionale Kativik	20,6	19,6	19,2	18,3	21,5	1,0
Eeyou Istchee ¹	25,5	24,9	24,2	23,1	22,6	– 2,9
Nord-du-Québec	16,0	15,4	15,2	14,5	15,2	– 0,8
Ensemble du Québec	9,8	9,3	8,8	8,3	8,2	– 1,6

1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2013, ce taux est 5,4 fois plus élevé pour les familles monoparentales (36,2 %) que pour les couples (6,7 %). Mentionnons que c'est la présente région qui, de toutes les régions administratives, affiche le taux le plus élevé (36,2 %). Entre 2009 et 2013, le taux diminue de 3,4 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 0,5 point pour les couples. C'est Eeyou Istchee qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2013 (42,1 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Jamésie (21,3 %). Toujours en 2013, on dénombre dans la région 1 650 familles à faible revenu, dont 1 130 sont monoparentales et 520 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Nord-du-Québec, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009 points de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	16,0	15,4	15,2	14,5	15,2	- 0,8
Famille comptant un couple	7,2	6,4	6,4	6,0	6,7	- 0,5
Sans enfants	6,0	4,8	4,6	4,2	4,9	- 1,1
Avec 1 enfant	7,4	7,4	6,9	6,1	7,2	- 0,2
Avec 2 enfants	5,6	5,6	5,7	5,6	7,1	1,5
Avec 3 enfants et plus	10,0	8,5	9,0	8,5	8,6	- 1,3
Famille monoparentale	39,6	38,9	37,7	35,6	36,2	- 3,4
Avec 1 enfant	39,3	39,2	38,8	36,7	37,2	- 2,1
Avec 2 enfants	40,5	38,2	37,5	33,7	33,3	- 7,2
Avec 3 enfants et plus	40,7	39,1	35,3	34,7	37,5	- 3,2

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2012 à 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, augmente de 0,6 % dans la région du Nord-du-Québec. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,8 %). Mentionnons que c'est la présente région qui, de toutes les régions administratives, affiche l'augmentation la moins élevée (+ 0,6 %). On constate que les MRC suivantes profitent d'une croissance réelle : Eeyou Istchee (+ 1,9 %), Jamésie (+ 1,6 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans la MRC de l'Administration régionale Kativik (- 3,5 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'établit à 77 350 \$, comparativement à 67 140 \$ au Québec. Mentionnons que c'est la présente région qui, de toutes les régions administratives, affiche le revenu médian le plus élevé (77 350 \$). En 2013, le revenu médian parmi les couples est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les MRC suivantes : Jamésie (77 380 \$), Administration régionale Kativik (76 000 \$), Eeyou Istchee (78 620 \$).

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	\$ constants de 2013		%
Jamésie	76 133	77 380	1,6
Administration régionale Kativik	78 722	76 000	- 3,5
Eeyou Istchee ¹	77 140	78 620	1,9
Nord-du-Québec	76 889	77 350	0,6
Ensemble du Québec	65 938	67 140	1,8

1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il diminue de 2,8 %, et d'ailleurs cette baisse est plus élevée que la hausse enregistrée à l'échelle du Québec (+ 2,2 %). Il convient de signaler que parmi toutes les régions administratives, c'est dans la présente que l'on observe la diminution la plus élevée (– 2,8 %). Une croissance réelle est observée entre ces deux années dans les MRC d'Eeyou Istchee (+ 1,1 %) et de Jamésie (+ 1,0 %). À l'inverse, une décroissance réelle est constatée dans la MRC de l'Administration régionale Kativik (– 5,3 %). Mais encore, la région tire de l'arrière par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2013 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 35 000 \$, contre 41 050 \$ pour le Québec. Il convient de signaler que parmi toutes les régions administratives, c'est dans la présente que l'on observe le revenu médian le moins élevé (35 000 \$). Le revenu médian de ces familles est en 2013 supérieur au niveau provincial dans Jamésie (43 440 \$).

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	\$ constants de 2013		%
Jamésie	43 018	43 440	1,0
Administration régionale Kativik	37 004	35 060	– 5,3
Eeyou Istchee ¹	31 805	32 150	1,1
Nord-du-Québec	36 006	35 000	– 2,8
Ensemble du Québec	40 147	41 050	2,2

1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers¹, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc.

Dans cette section, les périodes utilisées sont 2005-2015. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son *Guide de l'Enquête sur la population active* (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur le lieu de travail.

Dans le regroupement des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, on compte environ 51 000 emplois en 2015; par rapport à 2005, le niveau d'emploi a peu changé. Le taux d'emploi s'établit à 55,1 % en 2015; en 2005, il était de 59,3 %.

Au cours des dix dernières années, l'emploi à temps plein et celui à temps partiel ont peu varié. La part de ce de dernier dans l'emploi total s'établit à 17,0 % en 2015.

Par ailleurs, entre 2005 et 2015, aucune variation significative de l'emploi ne s'observe lorsqu'on analyse selon le sexe, le groupe d'âge ou le secteur d'activité.

La région compte environ 56 000 personnes actives sur le marché du travail en 2015. Le taux d'activité, qui se fixait à 64,5 % en 2005, s'établit à 61,0 % en 2015. Par ailleurs, le taux de chômage, qui s'élève à 9,8 % en 2015, est supérieur à celui de l'ensemble du Québec (7,6 %). En 2005, la région (8,2 %) affichait le même taux que pour l'ensemble du Québec (8,2 %).

1. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Côte-Nord et Nord-du-Québec, et ensemble du Québec, 2005, 2014 et 2015

	Côte-Nord et Nord-du-Québec				Ensemble du Québec	
	2005	2014	2015	Écart 2015-2005 k	2005	2015
Population active	58,7	53,6	56,1	- 2,6	4 038,0	4 434,2
Emploi	54,0	48,9	50,6	- 3,4	3 705,5	4 097,0
Régime de travail						
Emploi à temps plein	46,2	40,6	42,0	- 4,2	3 032,3	3 290,3
Emploi à temps partiel	7,7	8,3	8,6	0,9	673,2	806,7
Groupe d'âge						
15-29 ans	11,6	10,8	11,7	0,1	948,3	973,5
30 ans et plus	42,4	38,1	38,9	- 3,5	2 757,2	3 123,5
Sexe						
Hommes	30,4	25,4	26,5	- 3,9	1 972,6	2 136,8
Femmes	23,5	23,6	24,1	0,6	1 732,9	1 960,2
Secteur d'activités						
Secteur des biens	18,3	11,2	14,2	- 4,1	925,8	837,0
Secteur des services	35,7	37,7	36,4	0,7	2 779,7	3 260,0
Chômeurs	4,8	4,7	5,5	0,7	332,5	337,2
	Écart (points de %)				%	
Taux d'activité	64,5	58,2	61,0	- 3,5	65,6	64,8
Taux de chômage	8,2	8,8	9,8	1,6	8,2	7,6 ^{††}
Taux d'emploi	59,3	53,1	55,1	- 4,2	60,2	59,9
Part de l'emploi à temps partiel	14,3	17,0	17,0	2,7	18,2	19,7

†† Différence significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les municipalités régionales de comté (MRC) du Nord-du-Québec en 2014, de son évolution par rapport à 2013 et des principales disparités observées entre les MRC. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été développés par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marché du travail. Ces dernières proviennent de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations qui ne permettent pas une ventilation à une échelle aussi fine que celle des MRC. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Elles ne se prêtent donc pas aux erreurs d'échantillonnage et sont suffisamment précises pour une analyse par MRC.

Il est à noter que la méthode de calcul a été améliorée afin de produire des estimations plus précises. Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du [Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC](#), produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans s'élève à 15 540 dans la région nord-québécoise en 2014, en hausse de 1,1 % par rapport à l'année précédente. À l'intérieur de la région, la situation du marché du travail évolue de façon contrastée. Dans deux des trois MRC que compte la région, le nombre de travailleurs a évolué de façon positive en 2014, soit Eeyou Istchee (+ 5,1 %) et l'Administration régionale Kativik (+ 0,2 %). En revanche, Jamésie (– 1,4 %) est la seule MRC de la région qui connaît une décroissance. Ce recul se manifeste principalement chez les hommes.

Taux de travailleurs

En 2014, le taux de travailleurs s'est accru dans deux MRC du Nord-du-Québec, à savoir Jamésie (+ 0,7 %) et Eeyou Istchee (+ 0,6 %). Dans l'Administration régionale Kativik, il perd 1,5 point de pourcentage par rapport à 2013. En dépit de ce repli, cette MRC continue d'afficher le plus haut taux de travailleurs de la région, celui-ci s'établissant à 83,1 %, l'un des taux plus élevés au Québec. Les deux autres territoires supralocaux de la région, Eeyou Istchee (77,9 %) et Jamésie (79,1 %) comptent également des taux de travailleurs supérieurs à celui de l'ensemble du Québec (75,9 %).

En 2014, dans la grande majorité des MRC du Québec (93 sur 104), le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes. La situation est inverse dans deux des trois MRC du Nord-du-Québec. Les taux de travailleuses dans Eeyou Istchee et l'Administration régionale Kativik sont nettement au-dessus de celui des hommes. Depuis 2002, ces deux territoires ressortent par cette particularité et on constate qu'elle tend à s'accroître. Par contraste, le taux de travailleurs de sexe masculin dans Jamésie (81,6 %) dépasse largement celui des femmes (76,3 %).

Revenu d'emploi médian

Dans le Nord-du-Québec, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans a augmenté de 3,2 % en 2014 pour s'établir à 41 337 \$. Cette hausse du revenu d'emploi profite aux trois MRC de la région, mais de façon variable. La plus forte croissance revient à Eyou Istchee (+ 5,6 %), et ce sont principalement les femmes qui en bénéficient (+ 9,9 %). Par contre, l'Administration régionale Kativik continue d'enregistrer une progression anémique du revenu d'emploi médian (+ 0,5 %). D'ailleurs, entre 2009 et 2014, le revenu d'emploi de ce territoire s'est accru annuellement de 0,5 % en moyenne; il s'agit de la croissance la plus faible de l'ensemble du Québec.

En 2014, la MRC de Jamésie se maintient en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian de 47 497 \$. Elle est suivie de loin par Eyou Istchee (39 638 \$). Quant à l'Administration régionale Kativik, son revenu médian d'emploi (33 800 \$) est en-deçà de celui du Québec (38 723 \$).

Dans deux territoires supralocaux de la région, Jamésie et Eyou Istchee, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes en 2014. C'est dans Jamésie que la différence est la plus marquée. Dans cette MRC, les femmes gagnent 46,8 %¹ de moins que les hommes. L'écart est beaucoup moins prononcé dans Eyou Istchee (3,7 %). Enfin, l'Administration régionale Kativik se singularise par le fait que le revenu d'emploi médian des femmes (35 088 \$) est supérieur à celui des hommes (32 993 \$).

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC¹ du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2013 et 2014

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2013 ^r	2014 ^p	Variation 2014/2013	2013 ^r	2014 ^p	Écart 2014-2013	2013 ^r	2014 ^p	Variation 2014/2013
	n		%	%		points de pourcentage	\$		%
Jamésie	6 383	6 294	-1,4	78,4	79,1	0,7	46 356	47 497	2,5
Hommes	3 493	3 415	-2,2	81,0	81,6	0,6	59 529	61 587	3,5
Femmes	2 890	2 879	-0,4	75,4	76,3	0,9	31 832	32 737	2,8
Administration régionale Kativik	4 267	4 276	0,2	84,6	83,1	-1,5	33 626	33 800	0,5
Hommes	2 121	2 109	-0,6	83,5	81,5	-2,0	32 825	32 993	0,5
Femmes	2 146	2 167	1,0	85,7	84,7	-1,0	34 188	35 088	2,6
Eyou Istchee ²	4 728	4 970	5,1	77,3	77,9	0,6	37 533	39 638	5,6
Hommes	2 101	2 209	5,1	73,7	74,5	0,8	40 608	40 635	0,1
Femmes	2 627	2 761	5,1	80,3	80,8	0,5	35 580	39 119	9,9
Nord-du-Québec	15 378	15 540	1,1	79,6	79,8	0,2	40 054	41 337	3,2
Hommes	7 715	7 733	0,2	79,5	79,4	-0,1	47 523	48 089	1,2
Femmes	7 663	7 807	1,9	79,7	80,1	0,4	33 894	35 700	5,3
Ensemble du Québec	3 298 262	3 317 660	0,6	75,7	75,9	0,2	37 794	38 723	2,5
Hommes	1 699 326	1 706 569	0,4	77,9	77,9	0,0	42 637	43 755	2,6
Femmes	1 598 936	1 611 091	0,8	73,5	73,8	0,3	33 450	34 342	2,7

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Le PIB du Nord-du-Québec est de 3,8 G\$ en 2014, soit 1,1 % du PIB de l'ensemble du Québec (340,8 G\$). Il s'agit de la plus petite région administrative après la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (0,8 % du PIB du Québec).

Le Nord-du-Québec croît de 12,1 % par rapport à 2013. Il s'agit du meilleur résultat parmi les régions administratives du Québec, suivi par la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+ 6,1 %). L'économie du Québec croît pour sa part de 2,3 % en 2014. Entre les années 2007 et 2014, le taux de croissance annuel moyen est de 4,8 % dans le Nord-du-Québec et de 2,6 % dans l'ensemble du Québec.

Produit intérieur brut par industrie

Les industries productrices de biens continuent sur leur lancée avec une hausse de 16,9 % en 2014. Comme pour la région de la Côte-Nord, le secteur des biens domine l'économie régionale avec une production s'élevant à 2,7 G\$ en 2014. Ce montant occupe 71,5 % du PIB du Nord-du-Québec, ce qui constitue un portrait complètement différent de celui qu'on observe dans l'ensemble du Québec. De fait, la part du secteur des biens dans l'économie québécoise ne représente que 27,7 %. De son côté, le secteur des services se chiffre à 1,1 G\$ et croît de 1,7 %. Dans l'ensemble du Québec, les secteurs des biens et des services augmentent tous les deux de 2,3 % en 2014.

Plus du tiers du PIB régional découle de la base économique de l'industrie de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz (1,3 G\$). Cette industrie est en pleine expansion et affiche une croissance annuelle moyenne de 12,7 % entre 2007 et 2014. La hausse du secteur des biens (+ 16,9 %) en 2014 provient notamment de cette industrie (+ 18,0 %) ainsi que des bases économiques que sont la construction (+ 23,9 %) et les services publics (+ 2,7 %). Le groupe de la fabrication joue un rôle mineur dans l'économie de la région, avec une part dans le PIB de 1,9 %. À titre indicatif, cette part est de 14,0 % au Québec. En particulier, la fabrication de produits en bois, la seule base économique parmi les industries de la fabrication, connaît une hausse de sa production de 8,9 %. Enfin, l'industrie de la foresterie et de l'exploitation forestière, également une industrie-clé associée aux ressources naturelles, augmente de 4,7 %.

Les résultats sont variables au sein des bases économiques du secteur des services dans le Nord-du-Québec. Les soins de santé et l'assistance sociale augmentent de 7,2 %, tandis que les services d'enseignement et les administrations publiques fléchissent respectivement de 1,4 % et de 1,2 %. La plus forte augmentation de la production se trouve dans l'industrie de l'information et culturelle qui fait un rebond de 14,7 % en 2014, un taux largement supérieur à celui qu'on observe dans l'ensemble du Québec (+ 2,6 %). À l'inverse, les services professionnels, scientifiques et techniques reculent pour une deuxième année consécutive (– 14,4 %). Les industries du commerce de détail et de gros enregistrent des hausses respectives de 5,5 % et de 4,6 %. Il s'agit de deux taux fortement plus élevés que la croissance observée dans l'ensemble du Québec : 2,4 % pour le commerce de détail et 1,7 % pour le commerce de gros.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB), aux prix de base, par industrie, Nord-du-Québec, 2007, 2013 et 2014

	2007 ^r	2013 ^{er}	2014 ^e	Part de l'industrie en 2014	Taux de croissance annuel moyen 2014/2007	Variation 2014/2013
	k\$			%		
Ensemble des industries	2 772 225	3 424 012	3 838 439	100,0	4,8	12,1
Secteur de production de biens	2 143 625	2 348 491	2 745 013	71,5	3,6	16,9
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	73 545	72 566	77 917	2,0	0,8	7,4
Cultures agricoles et élevage	x	x	x	...	...	...
Foresterie et exploitation forestière	66 097	61 369	64 231	1,7	-0,4	4,7
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	4 368	2 823	3 232	0,1	-4,2	14,5
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	571 958	1 117 615	1 318 545	34,4	12,7	18,0
Services publics	420 365	375 708	385 830	10,1	-1,2	2,7
Construction	974 672	716 628	887 933	23,1	-1,3	23,9
Fabrication	103 084	65 975	74 787	1,9	-4,5	13,4
Fabrication d'aliments	x	x	x	...	...	...
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	46 895	41 404	45 096	1,2	-0,6	8,9
Fabrication du papier	x	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de machines	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	x	x	x	...	...	...
Activités diverses de fabrication	x	x	x	...	...	...
Secteur des services	628 600	1 075 521	1 093 426	28,5	8,2	1,7
Commerce de gros	17 690	24 284	25 400	0,7	5,3	4,6
Commerce de détail	35 363	69 392	73 217	1,9	11,0	5,5
Transport et entreposage	54 789	56 747	57 915	1,5	0,8	2,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	8 370	12 193	13 980	0,4	7,6	14,7
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	49 663	69 870	70 577	1,8	5,1	1,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	16 760	22 856	19 567	0,5	2,2	-14,4
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	35 065	57 609	57 302	1,5	7,3	-0,5
Services d'enseignement	128 591	188 454	185 839	4,8	5,4	-1,4
Soins de santé et assistance sociale	123 756	234 678	251 670	6,6	10,7	7,2
Arts, spectacles et loisirs	1 409	1 787	1 713	0,0	2,8	-4,1
Hébergement et services de restauration	20 515	32 497	33 722	0,9	7,4	3,8
Autres services, sauf les administrations publiques	19 133	33 810	34 554	0,9	8,8	2,2
Administrations publiques	117 496	271 344	267 973	7,0	12,5	-1,2

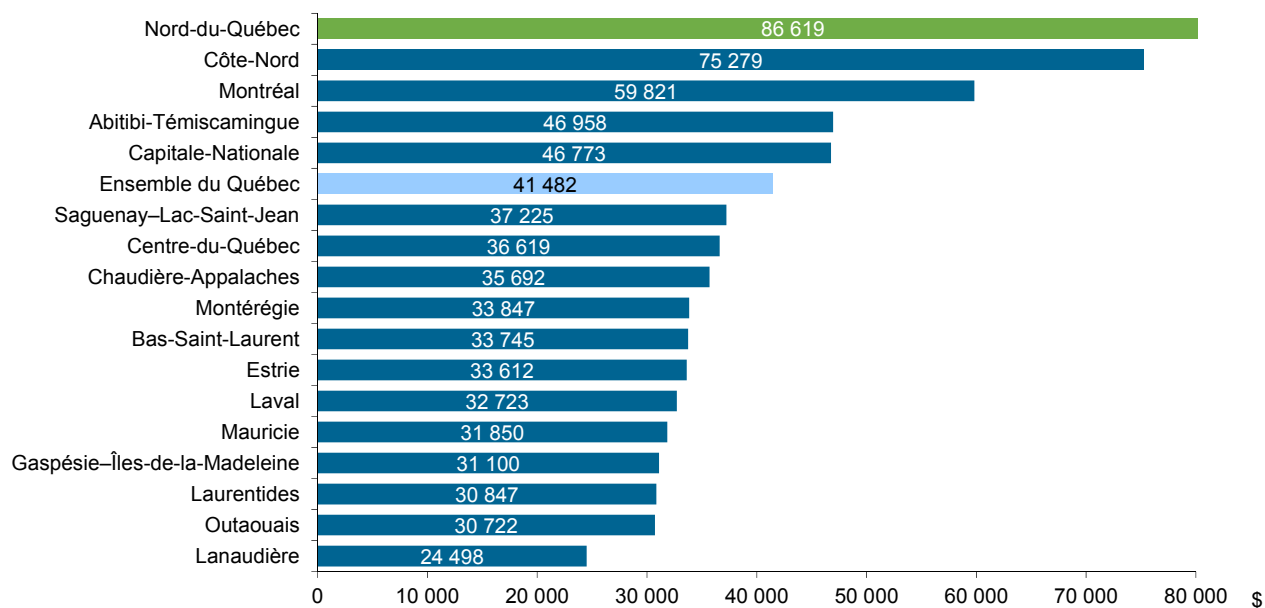
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. La région administrative du Nord-du-Québec présente un PIB par habitant de 86 619 \$ en 2014, ce qui représente une augmentation de 11,5 % relativement à l'année précédente. Il s'agit du montant le plus élevé parmi les régions du Québec, ce qui s'explique notamment par la présence d'industries à forte capitalisation dans cette région. En fait, le PIB par habitant se chiffre à 41 482 \$ dans l'ensemble du Québec, soit une hausse annuelle de 1,5 %.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 2,8 % en 2013, le revenu disponible par habitant croît dans le Nord-du-Québec avec moins de vigueur en 2014, soit de 1,9 %. Le ralentissement de la croissance est attribuable principalement à l'effet conjugué d'une augmentation plus lente de la rémunération des salariés et d'une baisse du revenu net de la propriété. La région affiche néanmoins un taux de croissance du revenu disponible supérieur à celui observé au Québec (+ 1,5 %).

Avec un revenu disponible de 23 628 \$ par habitant en 2014, le Nord-du-Québec se classe au 13^e rang des 17 régions administratives, devant le Centre-du-Québec (23 614 \$), mais immédiatement derrière l'Estrie (24 443 \$). Dans l'ensemble du Québec, le revenu disponible s'élève à 26 046 \$ par habitant, soit exactement 2 418 \$ de plus que dans le Nord-du-Québec.

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2014

	Nord-du-Québec	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
	\$ / hab.		
Revenu primaire	25 043	31 537	- 6 494
Rémunération des salariés	22 864	24 790	- 1 926
Revenu mixte net	1 462	3 513	- 2 051
Revenu agricole net	1	71	- 71
Revenu non agricole net	614	1 743	- 1 129
Revenu de location	847	1 698	- 852
Revenu net de la propriété	718	3 234	- 2 516
<i>Plus :</i>			
Transferts courants reçus	6 778	8 235	- 1 457
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	55	107	- 51
Des sociétés financières	754	2 175	- 1 421
Des administrations publiques	5 965	5 890	75
Administration fédérale	2 150	2 600	- 450
Administration provinciale	2 858	1 776	1 083
Administrations autochtones	395	5	389
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	562	1 509	- 947
Des non-résidents	3	63	- 60
<i>Moins :</i>			
Transferts courants payés	8 193	13 726	- 5 533
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	293	377	- 85
Aux sociétés financières	2 455	3 944	- 1 488
Aux administrations publiques	5 438	9 259	- 3 821
Impôts directs des particuliers	3 272	6 082	- 2 810
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	1 826	2 628	- 802
Autres transferts courants aux administrations publiques	340	548	- 208
Aux non-résidents	7	146	- 139
<i>Égal :</i>			
Revenu disponible	23 628	26 046	- 2 418

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Revenu primaire

Le retard de la région par rapport au Québec s'explique principalement par la faiblesse du revenu primaire, soit celui que tirent les particuliers de leur contribution à l'activité économique. La majeure partie du revenu primaire est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et traitements ainsi que les cotisations des employeurs aux régimes de l'assurance sociale et aux régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. En 2014, la rémunération des salariés dans le Nord-du-Québec (22 864 \$) demeure inférieure à celle de la province (24 790 \$). L'écart de revenu au chapitre de la rémunération des salariés tend, toutefois, à s'estomper entre les deux entités géographiques. Il est passé de 2 254 \$ en 2011 à 1 926 \$ en 2014.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, continue aussi d'être plus faible dans le Nord-du-Québec (1 462 \$) que dans l'ensemble du Québec (3 513 \$). Cette composante englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société et dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

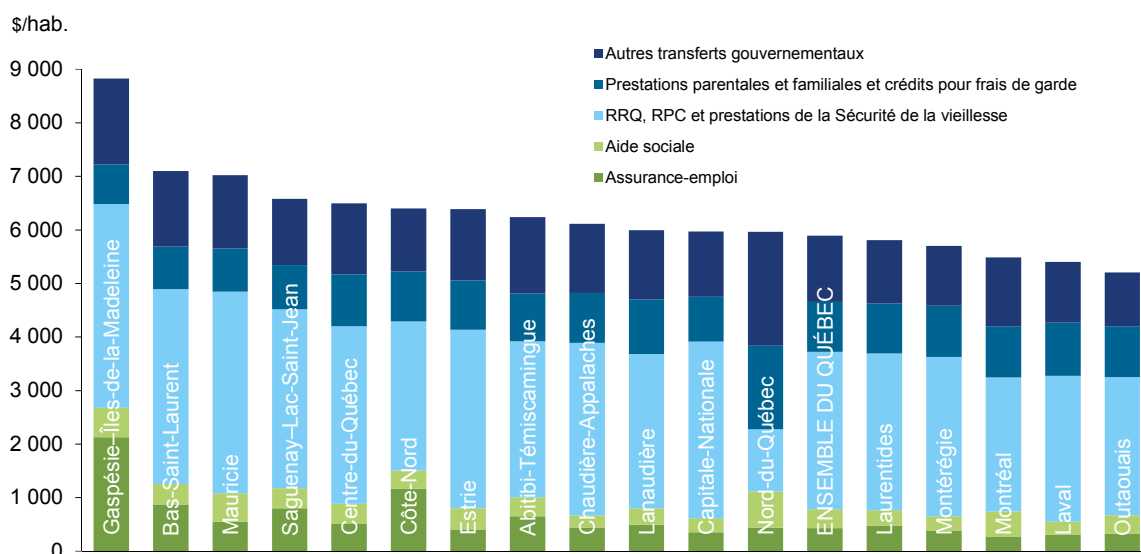
Le Nord-du-Québec tire aussi de l'arrière en ce qui a trait au revenu net de la propriété, lequel représente la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les particuliers. Soulignons que parmi les 17 régions administratives, seule celle de Montréal présente un revenu net de la propriété par habitant supérieur à celui du Québec.

Transferts courants reçus

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des particuliers. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transfert en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014



Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec et Statistique Canada.

Il importe de souligner que sans l'intervention des administrations publiques par le biais des transferts courants aux particuliers, la différence entre la région et le Québec serait encore plus grande au chapitre du revenu disponible par habitant. À preuve, les différents ordres de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations et crédits d'impôt remboursables 5 965 \$, en moyenne, dans le Nord-du-Québec en 2014 comparativement à 5 890 \$ dans l'ensemble du Québec. Outre les aides financières accordées aux autochtones, les principaux transferts en provenance des administrations publiques dans le Nord-du-Québec sont les prestations du Régime québécois d'assurance parentale, du programme Soutien aux enfants ainsi que les prestations fiscales canadiennes pour enfants et les prestations universelles pour la garde d'enfants, ce qui reflète le taux de fécondité particulièrement élevé de cette région nordique.

Les transferts en provenance des sociétés financières représentent, quant à eux, la deuxième plus grande composante des transferts courants reçus par les particuliers. Ils correspondent aux prestations reçues des régimes de retraite des employeurs à prestations déterminées et à cotisations déterminées. En 2014, les transferts des sociétés financières sont nettement moins élevés dans le Nord-du-Québec que dans le reste de la province en raison du fait que la population y est relativement jeune.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu les transferts que paient les particuliers aux administrations publiques, aux sociétés financières, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.

En raison d'un revenu plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les particuliers du Nord-du-Québec (5 438 \$) sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts, sont inférieurs à ceux payés par les résidents de l'ensemble du Québec (9 259 \$). Il importe de mentionner que le Nord-du-Québec est l'une des rares régions administratives dans laquelle les transferts courants reçus des administrations publiques sont plus élevés que les transferts courants payés.

Par ailleurs, dans le but de se conformer aux dernières normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique, les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées sont désormais déduites du revenu et sont considérées comme des transferts courants versés par les particuliers aux sociétés financières. Ces cotisations doivent être soustraites du revenu, puisque l'adhésion des employés à ces deux types de régime de retraite est obligatoire lorsqu'ils sont offerts par l'employeur. En 2014, les résidents du Nord-du-Québec ont cotisé, en moyenne, 2 455 \$ à un régime de retraite d'un employeur, ce qui est moins que dans l'ensemble du Québec (3 944 \$).

Évolution du revenu disponible dans les MRC

Selon les données provisoires de 2014, le revenu disponible par habitant croît en regard de 2013 dans l'ensemble des MRC de la région, à l'exception de Jamésie où il stagne. La MRC d'Eeyou Istchee (+ 3,9 %) est celle qui enregistre la plus forte augmentation, stimulée par l'accroissement marqué de la rémunération des salariés et du revenu mixte net.

Pour une sixième année consécutive, c'est la MRC de Jamésie (28 551 \$) qui présente le revenu disponible par habitant le plus élevé du Nord-du-Québec. Quant aux deux autres territoires supralocaux de la région, à savoir l'Administration régionale Kativik (19 208 \$) et Eeyou Istchee (22 885 \$), ils continuent d'afficher un niveau de revenu en deçà de celui du Québec (26 046 \$).

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^r	2013 ^r	2014 ^p	Variation 2014/2013	Taux de croissance annuel moyen 2014/2010
	\$/hab.					%	
Jamésie	24 111	25 970	27 638	28 554	28 551	0,0	4,3
Administration régionale Kativik	16 941	17 527	18 091	18 740	19 208	2,5	3,2
Eeyou Istchee	20 293	20 054	21 577	22 019	22 885	3,9	3,1
Nord-du-Québec	20 657	21 301	22 571	23 194	23 628	1,9	3,4
Ensemble du Québec	23 738	24 393	25 156	25 666	26 046	1,5	2,3

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Les résidents de la MRC d'Eeyou Istchee sont d'ailleurs ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. En 2014, ils ont reçu, en moyenne, 6 880 \$ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations d'aide sociale, d'allocations familiales ainsi que les prestations versées par les administrations autochtones sont les principaux transferts gouvernementaux reçus dans cette MRC. À l'inverse, l'Administration régionale Kativik (5 004 \$) affiche les transferts des administrations publiques par habitant sont les plus bas de la région.

6. Investissements et permis de bâtir

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

L'Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives de Statistique Canada a connu un remaniement majeur qui affecte la disponibilité et la présentation des données à partir de l'année de référence 2013. **Les composantes du logement, des logiciels et de la prospection pétrolière, minière et gazière ne sont plus incluses dans le total des dépenses en immobilisation.** Les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière sont dorénavant classés comme produits de propriété intellectuelle (et non plus comme machines et matériel) et sont diffusés distinctement sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec. De plus, les données ne sont plus ajustées pour répondre au concept de formation brute de capital fixe selon la comptabilité nationale. Enfin, depuis l'année de référence 2013, les compagnies détenant des contrats de crédit-bail ne déclarent plus la valeur de ces dépenses.

Pour l'ensemble du Québec, les données historiques des dépenses en immobilisation ont été estimées à nouveau pour la période 2006 à 2012 à l'aide d'une technique d'extrapolation rétrospective, rendant impossible la comparaison de ces données avec les anciennes séries de données. Les schémas de confidentialité ont été réutilisés sur les nouvelles estimations.

Au moment de la rédaction du présent chapitre, les données sur les dépenses en immobilisation par région administrative étaient disponibles uniquement pour les années 2006 à 2015. Elles correspondent aux données équivalentes sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en juillet 2015. Aux fins de cohérence, la présente analyse exclut la mise à jour des données de 2014 à 2016 sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en avril 2016.

Toutes les données sont exprimées aux prix courants, c'est-à-dire sans correction pour l'inflation.

Investissements

Selon les prévisions déclarées par les entreprises pour 2015, les investissements dans la région du Nord-du-Québec devraient atteindre 1,8 G\$, en baisse de 16,8 %, suivant un gain de 8,9 % en 2014 et un recul de 14,3 % en 2013. La valeur en 2015 constitue le plus faible niveau au cours des dix dernières années. La région représenterait ainsi 4,9 % du total québécois (37,3 G\$). La décroissance annuelle de la région contraste avec l'augmentation dans l'ensemble du Québec en 2015 (+ 2,7 %). En 2015, le Nord-du-Québec arrive au 16^e rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle.

Industries productrices de biens

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 82,4 % de l'investissement régional, sont en déclin de 20,9 % en 2015, pour atteindre 1,5 G\$, à la suite du gain de 5,1 % en 2014 et du recul de 12,3 % en 2013. La valeur en 2015 constitue le plus faible niveau au cours des dix dernières années. La décroissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries est plus prononcée que celle de l'ensemble du Québec (– 0,5 %). En valeur, la part de la région égale 10,5 % de l'ensemble du Québec (14,3 G\$). En 2015, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur de l'extraction minière, l'exploitation en carrière et l'extraction de pétrole et de gaz (960,7 M\$), soit 64,0 % du total des industries productrices de biens et 52,7 % du total régional.

Industries productrices de services

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant 17,6 % de l'investissement régional, est en hausse de 9,6 % en 2015 et se chiffre à 321,3 M\$, à la suite du gain de 41,6 % en 2014 et du recul de 29,0 % en 2013. La valeur en 2015 constitue un sommet au cours des dix dernières années. La croissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 4,8 %). En valeur, la part de la région égale 1,4 % de l'ensemble du Québec (23,0 G\$). Les services d'enseignement et les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 152,3 M\$ et 121,4 M\$ respectivement en 2015, soit 47,4 % et 37,8 % du total des industries productrices de services et respectivement 8,4 % et 6,7 % du total régional.

Secteur privé et secteur public

Le secteur privé, qui représente 54,5 % de l'investissement total, est en déclin de 27,5 % en 2015, pour s'élever à 990,8 M\$, à la suite du gain de 8,3 % en 2014 et du recul de 13,5 % en 2013. La décroissance en 2015 est plus prononcée que celle de l'ensemble du Québec (– 2,4 %). La région du Nord-du-Québec représente 5,5 % du secteur privé québécois (18,1 G\$). Les investissements publics affichent une progression de 1,0 % en 2015, pour s'établir à 830,9 M\$, à la suite de l'augmentation de 9,9 % en 2014 et de la diminution de 15,8 % en 2013. La croissance en 2015 est moindre que celle de la moyenne québécoise (+ 8,0 %). Le Nord-du-Québec accapare 4,3 % des investissements publics au Québec (19,2 G\$).

Enfin, la construction compte pour 81,5 % des intentions d'investissement en 2015 et le matériel et l'outillage pour 18,5 %.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie¹, par secteur et actif, Nord-du-Québec, 2011-2015

Industrie (SCIAN ¹), secteur et actif	2011	2012	2013	2014 ^p	2015 ^{pe}	Variation 2015/2014	Part relative dans la région (2015)	Part relative dans le Québec (2015)
	M\$						%	
Industries productrices de biens	1 892,3	2 055,3	1 803,4	1 896,1	1 500,3	- 20,9	82,4	10,5
Agriculture, foresterie, pêche et chasse ²	1,4	3,7	2,6	2,8	3,0	7,3	0,2	0,4
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	930,4	1 376,6	1 241,1	1 342,9	960,7	- 28,5	52,7	41,9
Services publics	951,3	662,1	553,6	543,0	526,2	- 3,1	28,9	8,5
Construction	4,4	x	1,1	1,8	5,0	177,7	0,3	0,5
Fabrication	4,9	x	5,1	5,6	5,3	- 5,1	0,3	0,1
Industries productrices de services	160,7	291,9	207,1	293,2	321,3	9,6	17,6	1,4
Commerce de gros	0,8	0,7	2,8	0,7	1,4	89,8	0,1	0,2
Commerce de détail	1,6	1,6	F	1,7	1,9	7,5	0,1	0,2
Transport et entreposage	8,0	x	1,5	2,0	3,5	73,6	0,2	0,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	1,5	1,5	0,4	0,8	0,4	- 53,3	0,0	0,0
Finance et assurances ³	4,0	3,5	x	0,5	0,5	4,4	0,0	0,2
Services immobiliers et services de location et de location à bail	1,7	x	1,0	0,8	0,7	- 11,4	0,0	0,0
Services professionnels scientifiques et techniques	0,8	0,5	1,1	1,3	1,7	30,4	0,1	0,5
Gestion de sociétés et d'entreprises	-	-	x	0,1	0,1	- 5,2	0,0	0,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	0,7	1,7	x	0,4	0,3	- 15,7	0,0	0,2
Services d'enseignement	4,4	28,7	20,9	146,4	152,3	4,0	8,4	7,4
Soins de santé et assistance sociale	31,8	14,7	x	35,8	34,7	- 2,9	1,9	1,6
Arts, spectacles et loisirs	0,3	0,2	2,1	0,1	0,1	32,3	0,0	0,0
Services d'hébergement et de restauration	1,1	1,0	F	1,1	2,3	116,5	0,1	0,3
Autres services (sauf les administrations publiques) ⁴	0,7	0,9	x	0,2	0,2	14,9	0,0	0,2
Administrations publiques ⁵	103,2	193,2	159,8	101,5	121,4	19,6	6,7	1,4
Secteur privé	965,8	1 457,9	1 261,7	1 366,4	990,8	- 27,5	54,4	5,5
Secteur public	1 087,3	889,3	748,8	822,9	830,9	1,0	45,6	4,3
Construction	1 621,7	1 842,3	1 559,3	1 843,8	1 485,1	- 19,5	81,5	6,2
Matériel et outillage	431,3	504,9	451,2	345,5	336,6	- 2,6	18,5	2,5
Total	2 053,1	2 347,2	2 010,6	2 189,3	1 821,7	- 16,8	100,0	4,9

p : provisoires; pe : perspectives.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.

2. Les dépenses en immobilisation pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.

3. À compter de l'année de 2013, les organismes de chaque secteur devaient déclarer leurs dépenses en immobilisation relatives aux contrats de crédit-bail. Auparavant, les organismes détenant le contrat de crédit-bail devaient déclarer la valeur de ces dépenses. Par conséquent, les données 2013 et subséquentes du secteur de la finance et des assurances (52) ne sont pas comparables avec les années précédentes.

4. Les dépenses en immobilisation pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

5. Les dépenses en immobilisation pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Sources : Institut de la statistique du Québec.

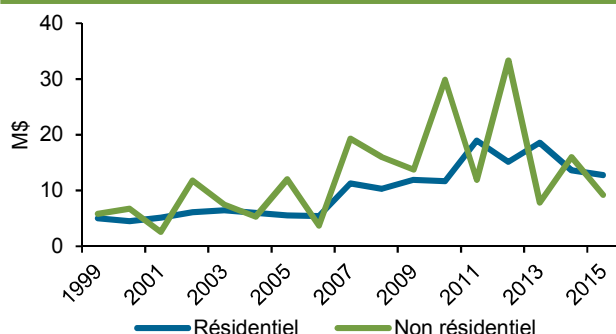
Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives* (EDIR).

6.2 Permis de bâtir

Dans la région du Nord-du-Québec, la valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la MRC de Jamésie atteint 22,0 M\$ en 2015, en baisse de 25,7 % par rapport à 2014. La décroissance s'observe dans les secteurs institutionnel (– 59,3 %), industriel (– 48,6 %) et résidentiel (– 6,2 %), alors que le secteur commercial est en hausse (+ 3,5 %).

Figure 6.2.1

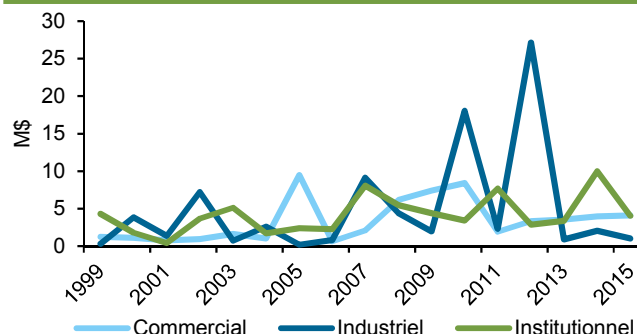
Valeur des permis de bâtir résidentiels, Nord-du-Québec, 1999-2014



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 6.2.2

Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, Nord-du-Québec, 1999-2014



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La valeur des permis de bâtir résidentiels de la municipalité de Chibougamau connaît une deuxième baisse annuelle consécutive (– 3,6 % en 2014 et – 11,7 % en 2015) pour s'établir à 8,4 M\$. Il faut remonter jusqu'en 2010 pour trouver une valeur plus faible. Après le sommet historique du secteur institutionnel en 2014 (8,9 M\$) dans cette municipalité, la valeur des permis de bâtir atteint 2,0 M\$ en 2015. La valeur totale des permis de bâtir dans la municipalité de Lebel-sur-Quévillon fait un bond de 107,6 % en 2015 par rapport à 2014 grâce, notamment, au 1,6 M\$ du secteur institutionnel. Après une perte de 52,8 %, la valeur totale des permis de bâtir de la municipalité de Matagami en 2015, soit 2,7 M\$, est nettement en dessous de sa moyenne 2011-2014 (5,3 M\$).

Tableau 6.2.1

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2015

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 2011-2014	k\$	Moyenne 2011-2014	k\$	Moyenne 2011-2014	k\$	Moyenne 2011-2014
Eeyou Istchee ^{1,2}	...	..	...	..	...	..	...	..
Jamésie	12 781	16 574	4 101	3 197	1 046	8 098	4 066	5 976
Administration régionale Kativik ²	..	...	..	...	..	...	..	...
Nord-du-Québec^{2,3}	12 781	16 574	4 101	3 197	1 046	8 098	4 066	5 976
Ensemble du Québec	8 407 366	9 516 289	2 779 009	3 112 015	1 024 530	1 090 805	1 633 419	1 977 537

1. Nouveau toponyme officiel à venir.

2. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente moins de 50 % de la population totale du territoire donné.

3. Seules les municipalités de Lebel-sur-Quévillon, Chapais, Matagami et Chibougamau (Jamésie) ont été enquêtées.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2015.

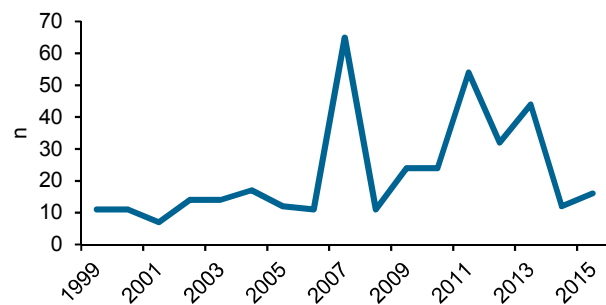
Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Nombre d'unités de logement

Les municipalités de la MRC de Jamésie ont autorisé la création de 16 nouveaux logements en 2015 (moyenne 2011-2014 : 36 logements), comparativement à 12 en 2014 (+ 33,3 %). Dans ce territoire supralocal, la municipalité de Chibougamau est la plus importante émettrice de permis avec 14 nouveaux logements en 2015. Toutefois, le nombre de logements est en déclin dans cette municipalité; un sommet de 43 nouveaux logements avait en effet été observé en 2011. La municipalité de Chapais a connu une forte augmentation en 2013 avec la création de 21 logements, alors qu'il ne s'en est créé qu'un seul en 2014 et en 2015. La municipalité de Lebel-sur-Quévillon n'a autorisé la création que d'un seul logement en 2015 et celle de Matagami n'a autorisé la création d'aucun logement.

Figure 6.2.3

Unités de logement, Nord-du-Québec, 1999-2015



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.2

Nombre d'unités de logement, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Moyenne 2011-2014
	n					
Eeyou Istchee ^{1, 2}	..	..	..	..	..	..
Jamésie	54	32	44	12	16	36
Administration régionale Kativik ²	..	..	..	..	..	...
Nord-du-Québec^{2, 3}	54	32	44	12	16	36
Ensemble du Québec	53 890	51 262	42 493	41 300	38 485	47 236

1. Nouveau toponyme officiel à venir.

2. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente moins de 50 % de la population totale du territoire donné.

3. Seules les municipalités de Lebel-sur-Quévillon, Chapais, Matagami et Chibougamau (Jamésie) ont été enquêtées.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2015.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Mines

par Louis Madore et Geneviève Caron, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Investissement minier

Le secteur minier joue un rôle important dans l'économie du Nord-du-Québec. Avec des dépenses de 886 M\$ en 2015, le Nord-du-Québec occupe le premier rang des régions administratives en termes d'investissement minier, accaparant 38,5 % de l'investissement minier total du Québec. La région a néanmoins vu ses dépenses à ce chapitre diminuer de 29,8 % par rapport à 2014.

Production minérale

Le Nord-du-Québec occupe aussi le premier rang des régions administratives pour la valeur des livraisons minérales en 2015. Celle-ci atteint 2,3 G\$, soit 29,5 % de la valeur totale des livraisons minérales québécoises. Il s'agit d'une augmentation de la valeur des livraisons de 23,6 % par rapport à 2014.

En 2015, trois mines d'or, deux mines de nickel et cuivre ainsi que deux mines de zinc et cuivre étaient en exploitation dans le Nord-du-Québec. De ces mines de métaux sont aussi extraites plusieurs substances secondaires telles que l'argent, le cadmium, le cobalt, l'iridium, le palladium, le platine, le rhodium et le ruthénium. Du sable et du gravier sont extraits de sablières et de gravières présentes sur le territoire du Nord-du-Québec. Par ailleurs, une mine de diamant est en construction au cœur de la région. Les premiers minerais devraient être livrés à l'usine à la fin de septembre 2016, et la production commerciale est prévue pour le 31 décembre 2016 (Stornoway Diamond Corporation, communiqué de presse, 31 mars 2016). La région du Nord-du-Québec compte un peu plus d'une dizaine de projets de mise en valeur de gîtes pour le fer, le fer-titane-vanadium, l'or, le lithium et les terres rares.

L'économie du secteur minier s'articule autour de deux pôles, soit l'investissement minier et la production minérale.

L'investissement minier comprend les dépenses en travaux pour l'aménagement d'un site minier et pour le renouvellement des réserves de minerai. Sont également incluses les dépenses pour la construction d'infrastructures et l'acquisition d'équipement et de machinerie liés au complexe minier ainsi que l'ensemble des dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur d'un gîte minéral.

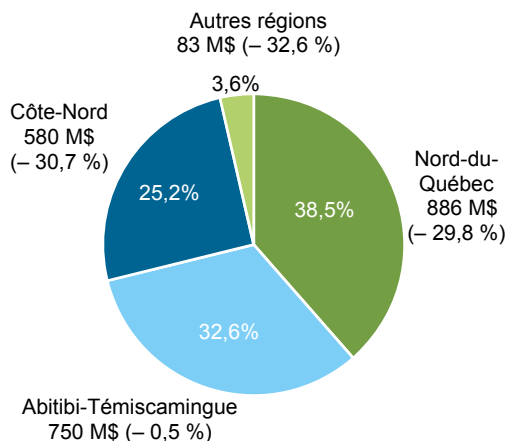
La production minérale provient de mines et de plusieurs sites d'extraction de substances minérales de surface (carrières, sablières et tourbières). De plus, les fonderies et affinerie produisent des substances accessoires lors du processus de traitement du minerai.

Ce document présente les données finales de 2014 ainsi que les données provisoires de 2015. Il présente également les intentions d'investissement exprimées par les compagnies minières ainsi que les prévisions exprimées par les exploitants miniers pour 2016.

La valeur des livraisons est estimée en fonction des prix courants des métaux pour l'année de l'enquête ou selon les évaluations fournies par les producteurs miniers.

Figure 7.1

Répartition de l'investissement minier, régions administratives, 2015

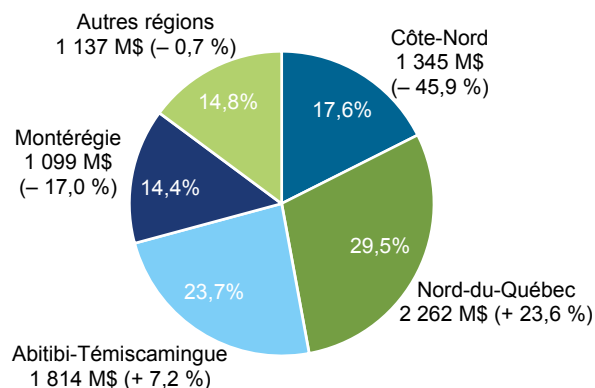


Ensemble du Québec 2015 : 2 299 M\$ (- 22,7 %)
(+ - %) : Variation par rapport à 2014

Source : Institut de la statistique du Québec, *Relevé des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement des complexes miniers*.

Figure 7.2

Répartition des livraisons minérales, régions administratives, 2015



Ensemble du Québec 2015 : 7 656 M\$ (- 9,7 %)
(+ - %) : Variation par rapport à 2014

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

Tableau 7.1

Mines en exploitation et en construction, Nord-du-Québec, 2015

Nom de la mine	Propriétaire	Substance(s) principale(s)	Substance(s) secondaire(s)
En exploitation			
Éléonore	Goldcorp	Or	Argent
Casa Berardi	Hecla Mining Company	Or	Argent
Lac Bachelor	Ressources Métanor	Or	Argent
Raglan	Glencore Canada Corporation	Nickel, cuivre	Argent, cobalt, or, éléments du groupe du platine
Nunavik Nickel	Jilin Jien Nickel Industry Co	Nickel, cuivre	Argent, cobalt, or, éléments du groupe du platine
Langlois	Nyrstar Canada Resources	Zinc, cuivre	Argent, cadmium, or
Bracemac-McLeod	Glencore Canada Corporation	Zinc, cuivre	Argent, cadmium, or
En construction			
Renard	Stornoway Diamond Corporation	Diamant	-

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

Selon les prévisions exprimées par les sociétés minières en exploitation dans le Nord-du-Québec, au prix des substances minérales de 2015, la valeur des livraisons devrait s'établir à 2,2 G\$ en 2016, en baisse de 4,5 % par rapport à 2015.

L'emploi dans le secteur minier

En 2015, dans le Nord-du-Québec, le secteur minier comptait 3 015 emplois en équivalent personne-année, une augmentation de 135 emplois (+ 4,7 %) par rapport à 2014. Le Nord-du-Québec pourvoit 18,9 % des 15 934 emplois miniers pour l'ensemble du Québec, occupant à cet égard le second rang des régions administratives, après l'Abitibi-Témiscamingue. L'extraction des métaux usuels y fournit 1 698 emplois (56,3 %), tandis que l'extraction de l'or en fournit 1 313 (43,5 %).

Le salaire annuel moyen payé pour un emploi minier dans le Nord-du-Québec était de 115 692 \$ en 2015. La somme des salaires versés par l'industrie minière dans le Nord-du-Québec s'élevait à 349 M\$ en 2015, en hausse de 733 k\$ (+ 0,2 %) par rapport à 2014.

Tableau 7.2

Emploi et salaire annuel moyen, régions administratives et ensemble du Québec, 2014-2015¹

	Personne-année			Salaire annuel moyen		
	2014	2015	Variation 2015/2014	2014	2015	Variation 2015/2014
	n		%	\$		%
Abitibi-Témiscamingue	3 866	3 420	- 11,5	99 242	109 482	10,3
Nord-du-Québec	2 880	3 015	4,7	120 861	115 692	- 4,3
Montréal	2 987	2 836	- 5,1	80 090	79 652	- 0,5
Côte-Nord	3 463	2 799	- 19,2	131 806	155 778	18,2
Autres régions	3 898	3 271	- 16,1	67 054	71 533	6,7
Forage au diamant (ensemble du Québec) ²	593	593	-	63 803	63 803	-
Le Québec	17 687	15 934	- 9,9	97 622	103 990	6,5

1. 2014 : données finales; 2015 : données provisoires.

2. Montant non disponible pour les données provisoires de 2015, imputé du *Relevé annuel sur les opérations de forage au diamant*, 2014.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

8. Santé

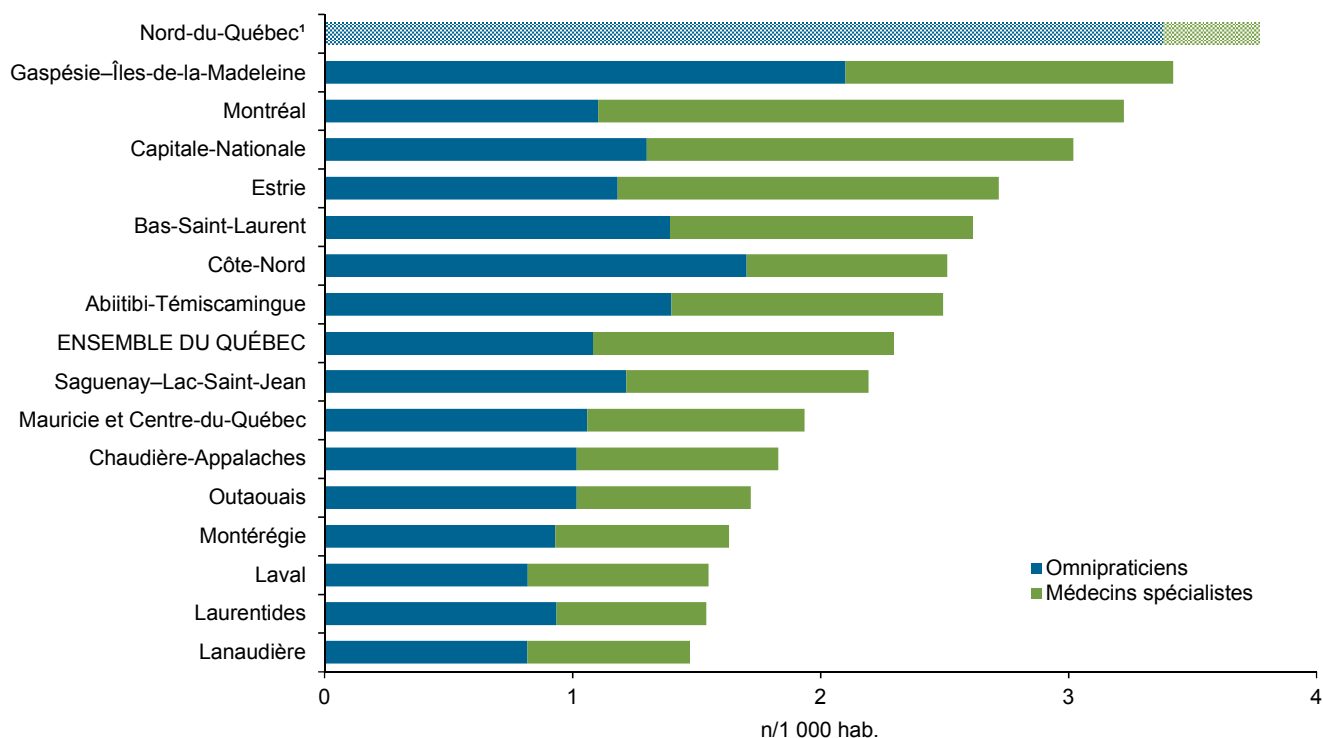
par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Deux différences sont à considérer entre ce découpage et celui des régions administratives : dans les régions administratives, 1) la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule région et 2) le Nord-du-Québec est divisé en trois régions, soit le Nord-du-Québec, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James. Dans cette section, pour des raisons statistiques, ces trois régions sociosanitaires sont regroupées. Par ailleurs, l'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2014, dans le regroupement du Nord-du-Québec, du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James, le nombre de médecins s'établit à 167, soit un ratio de 3,8 médecins pour 1 000 habitants¹. La région se positionne ainsi au premier rang pour ce qui est du nombre de médecins pour 1 000 habitants. Au Québec, on compte 2,3 médecins pour 1 000 habitants.

Figure 8.1

Nombre de médecins pour 1 000 habitants, selon la catégorie, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2014



1. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Note : Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1^{er} juillet.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Par rapport à 2010, le nombre de médecins a augmenté de 31,5 % dans le regroupement des trois régions sociosanitaires. Au Québec, le nombre de médecins s'est accru de 10,5 % au cours de cette période, ce qui porte l'effectif à 18 857. L'accroissement du nombre de médecins dans la région se reflète chez les spécialistes dont l'effectif est passé de 10 à 17 et chez les omnipraticiens (+ 28,2 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,0 %) plus que les omnipraticiens (+ 8,9 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 10,5 %).

1. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations.

Tableau 8.1

Nombre de médecins, régions sociosanitaires du Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James et ensemble du Québec, 2010 et 2014

	Nombre de médecins ¹			Nombre pour 1 000 personnes ²		
	2010	2014	Variation 2014/2010	2010	2014	Écart 2014-2010
	n		%	n pour 1 000 habitants		points pour 1 000
Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James	127	167	31,5	2,99	3,77	0,78
Omnipraticiens	117	150	28,2	2,75	3,38	0,63
Spécialistes	10	17	70,0	0,24	0,38	0,15
Ensemble du Québec	17 067	18 857	10,5	2,15	2,30	0,14
Omnipraticiens	8 180	8 906	8,9	1,03	1,08	0,05
Spécialistes	8 887	9 951	12,0	1,12	1,21	0,09

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

2. Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1^{er} juillet.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Pour ce qui est du personnel infirmier, la région est desservie, en 2014-2015, par un effectif de 916 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux, ce qui représente une augmentation de 5,8 % par rapport à 2010-2011. Cette croissance touche principalement les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 44,3 %) et les infirmières auxiliaires (+ 25,5 %). À l'inverse, on observe une diminution du nombre d'infirmières (– 2,6 %) et de préposées aux bénéficiaires (– 4,5 %).

Tableau 8.2

Effectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier¹, régions sociosanitaires du Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James et ensemble du Québec, 2010-2011 à 2014-2015²

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Variation 2014-2015/ 2010-2011
	n					%
Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James	866	850	854	874	916	5,8
Infirmières	348	355	333	336	339	– 2,6
Infirmières cliniciennes et praticiennes	140	156	148	165	202	44,3
Infirmières auxiliaires	47	45	55	56	59	25,5
Préposées aux bénéficiaires	331	294	318	317	316	– 4,5
Nombre pour 1 000 habitants ³	20,36	19,76	19,62	19,83	20,67	1,5
Ensemble du Québec	107 698	109 629	111 285	112 973	113 342	5,2
Infirmières	35 670	35 275	35 114	35 011	33 805	– 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	16 513	17 581	18 355	19 474	21 431	29,8
Infirmières auxiliaires	16 863	17 630	18 303	18 655	18 616	10,4
Préposées aux bénéficiaires	38 652	39 143	39 513	39 833	39 490	2,2
Nombre pour 1 000 habitants ³	13,58	13,69	13,76	13,85	13,80	1,6

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).

2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1^{er} avril au 31 mars).

3. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1^{er} juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2016.

9. Éducation

9.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2005 à 2009.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 66 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2009 dans l'établissement d'enseignement de la région du Nord-du-Québec est de 56,1 %. Ce taux est en baisse par rapport à celui de la cohorte précédente. Les étudiants du Nord-du-Québec affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus faible que celui de l'ensemble du Québec, sauf pour la cohorte 2008. Au Québec, sur les 57 184 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2009, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Durant les cinq années étudiées, les taux de diplomation au Québec présentent une tendance à la baisse.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2009, dans l'établissement de la région du Nord-du-Québec, 10,6 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (56,1 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (10,6 %) porte à 66,7 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2009 est de 70,2 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,6 %, un DEP).

Tableau 9.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistrés deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le sexe, Nord-du-Québec, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2005 à 2009

	2005	2006	2007	2008	2009
	%				
Ensemble des programmes	51,1	51,5	56,1	68,1	56,1
Hommes	50,0	42,9	39,3	55,6	51,7
Femmes	52,4	57,9	72,4	75,9	59,5

Note : Les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

9.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marc-André Gauthier, Direction des statistiques sociodémographiques

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus dans cet univers. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). En raison de cette approche, la couverture du nombre de bacheliers n'est pas complète, ainsi on attribue une région à près de huit bacheliers sur dix.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé. Précisons que cette dernière catégorie n'est pas présentée dans le tableau, mais elle est incluse dans le total.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2015. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, Édition 2016*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2013, parmi les 29 117 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec, 48 bacheliers proviennent de la région du Nord-du-Québec (tableau 9.2.1). Au cours de la période 2008 à 2013, la région du Nord-du-Québec voit le nombre de bacheliers passer de 54 à 48. Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme on le constate dans la plupart des régions. Contrairement à la forte hausse de diplomation que connaît le Québec entre 2012 et 2013 (+ 12,6 %), la région du Nord-du-Québec connaît une stabilité du nombre de nouveaux titulaires du baccalauréat.

Tableau 9.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2008-2013

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Taux de croissance annuel moyen 2013/2008	Part de diplômés en 2013
	n						%		
Nord-du-Québec	54	65	62	54	49	48	- 2,0	- 2,3	100,0
Hommes	22	20	27	13	10	17	70,0	- 5,0	35,4
Femmes	32	45	35	41	39	31	- 20,5	- 0,6	64,6
Ensemble du Québec	25 808	25 927	26 123	26 558	25 852	29 117	12,6	2,4	100,0
Hommes	9 934	9 852	9 740	10 134	9 826	11 227	14,3	2,5	38,6
Femmes	15 874	16 075	16 383	16 424	16 026	17 890	11,6	2,4	61,4

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance qui s'observe déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région du Nord-du-Québec, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2013 est de 64,6 %. En 2013, le nombre de nouvelles femmes diplômées revient pratiquement au niveau de celui de 2008. Du côté des hommes, la forte diminution de la diplomation entre 2010 et 2012 a été compensée par une augmentation importante du nombre de diplômés en 2013 par rapport à 2012 (de 10 à 17 diplômés).

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. Dans la région du Nord-du-Québec, la proportion de diplômés issus de ce domaine est un peu plus de 70 % (tableau 9.2.2). À l'image de l'ensemble du Québec, les diplômés des sciences pures et appliquées constituent le second groupe en importance. De plus, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leurs diplômes du domaine des sciences sociales et humaines.

Tableau 9.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études², Nord-du-Québec, 2008-2013

	Domaine d'études				Total
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				n
Les deux sexes					
2008	14,8	16,7	61,1	—	54
2009	21,5	15,4	55,4	7,7	65
2010	9,7	22,6	58,1	9,7	62
2011	18,5	27,8	46,3	—	54
2012	16,3	16,3	61,2	—	49
2013	—	14,6	70,8	—	48
Hommes					
2008	—	31,8	68,2	—	22
2009	—	30,0	50,0	—	20
2010	—	44,4	51,9	—	27
2011	—	69,2	—	—	13
2012	—	—	60,0	—	10
2013	—	—	70,6	—	17
Femmes					
2008	25,0	—	56,3	—	32
2009	22,2	—	57,8	11,1	45
2010	14,3	—	62,9	17,1	35
2011	24,4	14,6	51,2	—	41
2012	17,9	12,8	61,5	—	39
2013	—	—	71,0	—	31

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômes indéterminés.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

L'université de diplomation¹

Les nouveaux bacheliers de la région du Nord-du-Québec obtiennent leur diplôme en 2013 principalement de quatre universités (tableau 9.2.3) : l'Université Laval (22,9 %), l'Université du Québec à Chicoutimi (16,7 %), l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (10,4 %) et l'Université de Montréal (10,4 %).

Tableau 9.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Nord-du-Québec, 2008-2013

		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Université Laval	%	18,5	26,2	11,3	13,0	12,2	22,9
Université de Montréal	%	13,0	9,2	8,1	11,1	—	10,4
École des hautes études commerciales de Montréal	%	—	—	—	—	—	—
École Polytechnique de Montréal	%	—	—	—	—	—	—
Université de Sherbrooke	%	16,7	7,7	—	—	16,3	—
Université du Québec à Montréal	%	—	—	—	9,3	—	—
Université du Québec à Trois-Rivières	%	—	—	—	—	—	—
Université du Québec à Chicoutimi	%	9,3	13,8	17,7	20,4	16,3	16,7
Université du Québec à Rimouski	%	—	—	—	—	—	—
Université du Québec en Outaouais	%	—	—	—	—	—	—
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	16,7	13,8	25,8	11,1	26,5	10,4
École de technologie supérieure	%	—	—	—	—	—	—
Télé-université	%	—	—	—	—	—	—
Université McGill	%	—	9,2	—	—	—	—
Université Concordia	%	—	—	—	—	—	—
Université Bishop's	%	—	—	—	—	—	—
Total	n	54	65	62	54	49	48

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

1. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

10. Culture et communications

par Gaëthane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2014, la région du Nord-du-Québec regroupe sur son territoire 6 salles de spectacles et moins d'une demi-douzaine d'institutions muséales¹. En pondérant la taille de sa population², cette région compte 38,4 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un nombre supérieur à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (31,3). L'infrastructure culturelle de cette région est supérieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux salles de spectacles (13,5 établissements par 100 000 habitants comparativement à 7,8) et aux institutions muséales (9 établissements par 100 000 habitants comparativement à 5,3).

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Nord-du-Québec, 2013 et 2014

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2013	2014	2014	2014	
	n		%	Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	6	6	0,9	13,5	7,8
Institutions muséales ²	4	4	0,9	9,0	5,3
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	1	1	0,3	2,3	4,4
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	5	6	0,9	13,5	8,4
Librairies	—	—	...	...	...
Cinémas et ciné-parcs	—	—	...	...	...
Écrans	—	—	...	...	...

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2014 la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (104 entrées par 1 000 habitants) et des institutions muséales³ (968 entrées par 1 000 habitants) est meilleure qu'en 2013.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2013 et 2014

	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Nord-du-Québec		Ensemble du Québec		
			2013	2014	2013	2014	
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	21	0,4	0,5	2,1	2,1	0,1
Entrées	n	4 598	86,7	103,8	818,2	827,6	0,1
Assistance des cinémas							
Entrées	n	—	—	—	2 594,8	2 295,9	...
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées ¹	n	135 041	809,0	968,3	1 740,4	1 676,9	1,0
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs ²	\$	1 832 126	16 859,8	13 136,4	54 227,5	48 414,1	0,5

1. Elles incluent les entrées des institutions muséales des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

2. Elles incluent les ventes des librairies des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

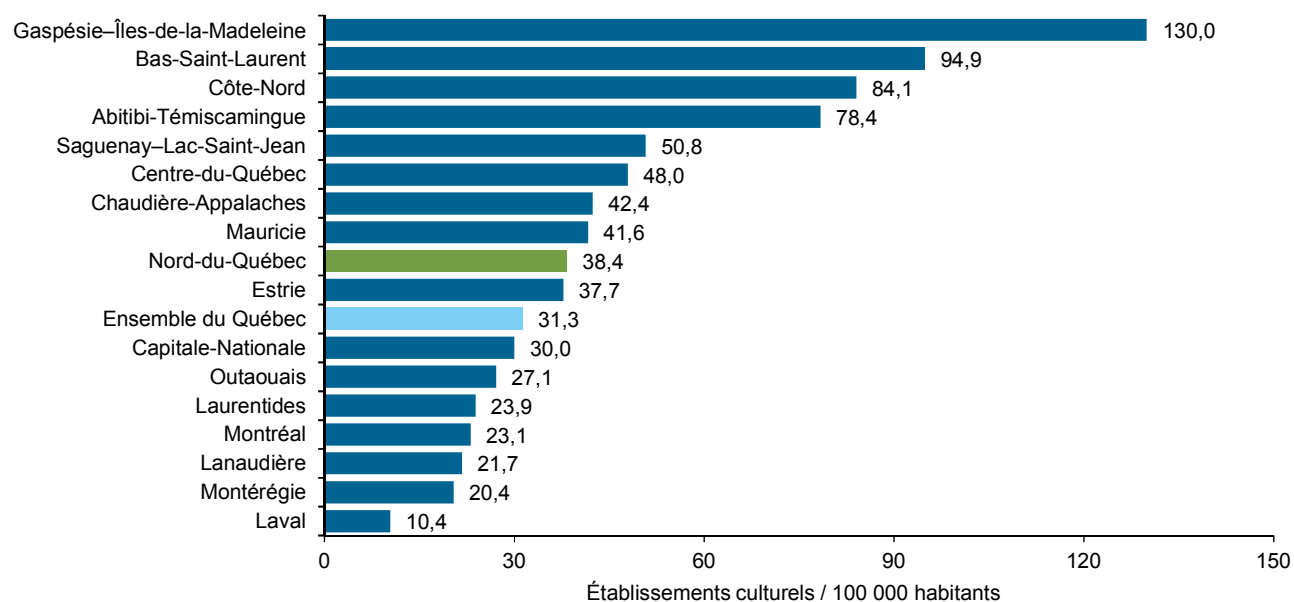
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

2. Parce que la taille de la population de la région de la Côte-Nord est inférieure à 100 000 habitants (95 155 en 2014), celle-ci a été pondérée pour faciliter la comparaison avec les autres régions.

3. Incluant les entrées des institutions muséales des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Figure 10.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2014

* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

AIRES PROTÉGÉES

Aires protégées

Une aire protégée est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de trente désignations différentes reconnues au Registre des aires protégées.

Réserve de biodiversité

Une réserve de biodiversité est une aire constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité. Sont notamment visées les aires constituées pour préserver un monument naturel — une formation physique ou un groupe de telle formation — et celles constituées dans le but d'assurer la représentativité de la diversité biologique des différentes régions naturelles du Québec. Les réserves de biodiversité projetées sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.

Parc national du Québec

Un parc national du Québec est un parc dont l'objectif prioritaire est d'assurer la conservation et la protection permanente de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou de sites naturels à caractère exceptionnel, notamment en raison de leur diversité biologique, tout en les rendant accessibles au public pour des fins d'éducation et de récréation extensive.

Réserve de parc national du Québec

Parmi les projets en cours de parcs nationaux du Québec, certains ont obtenu une reconnaissance spécifique de la part du gouvernement du Québec, en attendant qu'un statut légal de protection leur soit attribué. Ils ont été désignés à titre de « réserve de parc national du Québec » par le Gouvernement dans le cadre de la Stratégie québécoise sur les aires protégées. Les réserves de parcs nationaux du Québec sont soustraites, par entente administrative, à toutes activités industrielles d'exploitation des ressources naturelles (activités forestières, minières ou énergétiques).

Réserve de territoires aux fins d'aires protégées

Certains territoires ont obtenu une reconnaissance spécifique de la part du gouvernement du Québec, en attendant qu'un statut légal de protection leur soit attribué. Ils ont été désignés à titre de « réserve de territoires pour fin d'aire protégée » par le Gouvernement dans le cadre de la Stratégie québécoise sur les aires protégées. Les réserves de territoires aux fins d'aires protégées sont soustraites, par entente administrative, à toutes activités industrielles d'exploitation des ressources naturelles (activités forestières, minières ou énergétiques).

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen

Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles

Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe

les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants

Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrites sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs

Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian

Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de déclarants ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les travailleurs ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les déclarants ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produite dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible

Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que

reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques

Paielements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières

Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières

Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS ET PERMIS DE BÂTIR

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

Permis de bâtir

Délivrés par les municipalités, les permis de bâtir octroient le droit de construire ou de rénover. Les permis sont délivrés pour des travaux de construction de nouveaux bâtiments, de transformation de logement (gain ou perte d'unités de logement), d'addition, c'est-à-dire d'ajout structurel à un bâtiment existant (garage, piscine, abri, etc.) et de rénovations qui améliorent ou modifient une structure ou un bâtiment existant (fondation, transformation de vocation du bâtiment, chauffage, ascenseurs, etc.). Les travaux de réparation (peinture, réfection de plancher, de toiture, etc.) pour lesquels aucun permis n'est requis et les travaux de génie (barrages, routes, oléoducs, etc.) ne sont pas inclus dans la valeur des permis de bâtir. Également, les permis de bâtir ne nous renseignent pas sur la durée de construction ni sur le moment où le droit de construire sera exercé.

Construction résidentielle

Elle comprend tout bâtiment destiné à l'occupation privée sur une base permanente ou non. Les logements sont regroupés sous les types suivants : logements unifamiliaux, mobiles, chalets, jumelés, en rangée et appartements.

Construction industrielle

Elle englobe tout bâtiment destiné à la fabrication ou à la transformation de produits, au transport, aux communications et aux autres services d'utilité publique, à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à l'exploitation minière.

Construction commerciale

Elle comprend tout bâtiment destiné à abriter des activités se rattachant au secteur tertiaire. Par exemple : magasins, entrepôts, garages, immeubles de bureaux, théâtres, hôtels, salons funéraires, salons de beauté.

Construction institutionnelle

Elle comprend les dépenses faites par les collectivités et les administrations publiques pour la construction d'immeubles ou de bâtiments; par exemple, écoles, universités, hôpitaux, cliniques, églises, résidences pour personnes âgées.

Nombre d'unités de logement

Il correspond au nombre de logements indépendants créés lors d'une construction ou d'une transformation de logements. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures ou de bâtiments; ainsi, un immeuble à logements contient plusieurs unités de logement. Il faut éviter de mettre en relation le nombre d'unités de logement avec la valeur des permis de bâtir des constructions résidentielles, car cette dernière inclut des transformations avec pertes d'unités de logement, les additions et les rénovations qui n'ont aucun impact sur le nombre d'unités de logement.

MINES

Investissement minier

L'investissement minier comprend les dépenses en travaux pour l'aménagement d'un site minier et pour le renouvellement des réserves de minerai. Les dépenses pour la construction d'infrastructures et l'acquisition d'équipement et de machinerie liés au complexe minier sont incluses. L'investissement minier comprend aussi l'ensemble des dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur d'un gîte minéral.

Production minérale

La production minérale provient de mines ainsi que de sites d'extraction de substances minérales de surface (carrières, sablières et tourbières). De plus, les fonderies et affinerie situées au Québec produisent des substances accessoires lors du processus de traitement du minerai.

Effectif minier

Les données sur l'emploi portent sur les mines et les sites d'extraction de substances minérales de surface (carrières, sablières et tourbières) ainsi que sur les compagnies de forage carottier, les usines de première transformation des métaux et les usines de fabrication de produits minéraux non métalliques actives au Québec. Les données d'emploi incluent tous les employés d'un établissement minier, dont le personnel d'administration. Elles excluent les sociétés d'exploration minière et les mines n'ayant déclaré aucune livraison au cours de l'année de l'enquête. Le nombre d'emplois est estimé à partir des heures payées déclarées par chacune des sociétés lors du Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières. Pour des raisons statistiques, chaque emploi équivaut à un employé à temps plein, dont les heures payées déclarées se situent entre 40 et 60 par semaine. En raison des arrondissements, certains emplois peuvent cependant correspondre à moins de 40 heures/semaine.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière

L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne

L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis

l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisis. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans

un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

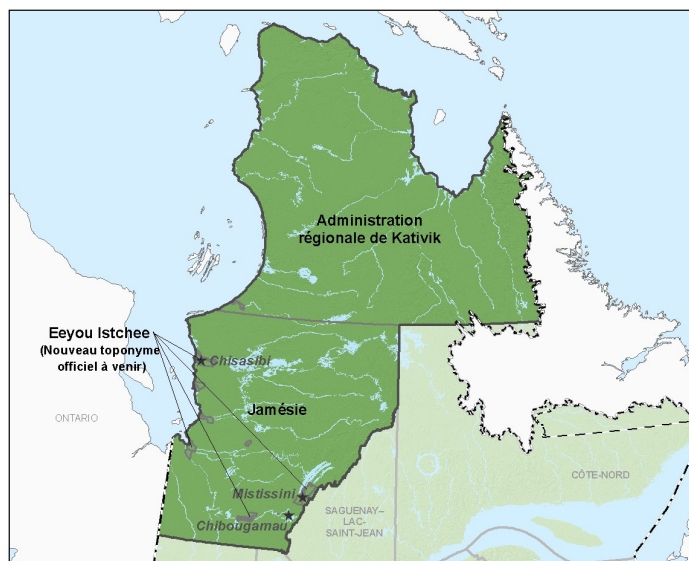
Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur le Nord-du-Québec



Superficie en terre ferme (2013) : 707 333 km²

Population (2015^p) : 44 769 habitants

Densité de population : 0,1 hab./km²

Principales municipalités et population (2015^p) :

- Chibougamau 7 589 habitants
- Chisasibi 4 740 habitants
- Mistissini 3 646 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz
- Pêche, chasse et piégeage
- Foresterie et exploitation forestière

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC du Nord-du-Québec

	Population au 1 ^{er} juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ²		PIB par habitant	Revenu disponible par habitant ²		Taux de faible revenu des familles ²
	2015 ^p	TAAM ¹ 2011-2015		2015 ^p	2014 ^p		2014 ^p	Var. 14/13	
	n pour 1 000		%	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	199 577	-2,0	8,0	70,2	33 745	0,9	23 317	0,6	5,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	277 209	0,0	8,3	70,7	37 225	1,7	24 483	0,5	5,1
Capitale-Nationale	737 455	9,2	4,7	78,6	46 773	0,3	27 219	1,3	4,8
Mauricie	266 907	1,3	7,9	68,9	31 850	1,9	23 555	1,0	8,0
Estrie	322 099	6,7	6,5	74,4	33 612	1,2	24 443	1,3	7,2
Montréal	1 999 795	10,7	10,5	74,7	59 821	1,9	26 481	2,4	14,7
Outaouais	385 579	7,7	7,4	76,1	30 722	1,4	25 202	-0,6	7,9
Abitibi-Témiscamingue	147 700	1,7	7,0	74,6	46 958	1,6	26 451	0,2	5,8
Côte-Nord	93 932	-4,6	9,8 ³	72,0	75 279	-2,7	26 917	-0,1	7,5
Nord-du-Québec	44 769	9,9	9,8³	79,8	86 619	11,5	23 628	1,9	15,2
Jamésie	14 097	-3,3	..	79,1	..	..	28 551	0,0	4,3
Administration régionale Kativik	13 204	19,5	..	83,1	..	..	19 208	2,5	21,5
Eeyou Istchee ⁴	17 468	13,8	..	77,9	..	..	22 885	3,9	22,6
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	91 786	-7,2	14,7	60,3	31 100	7,2	23 324	1,2	7,5
Chaudière-Appalaches	421 832	4,4	5,0	78,7	35 692	2,7	25 218	1,8	3,8
Laval	425 225	11,5	8,0	79,8	32 723	1,4	25 952	0,9	7,5
Lanaudière	496 086	9,8	8,4	76,0	24 498	2,5	25 420	1,2	6,7
Laurentides	592 683	11,2	6,1	76,4	30 847	-0,1	26 809	1,5	6,4
Montréal	1 520 094	8,5	5,9	78,6	33 847	1,3	27 246	1,7	6,8
Centre-du-Québec	240 872	4,9	6,7	74,6	36 619	1,1	23 614	0,6	6,6
Ensemble du Québec	8 263 600	7,9	7,6	75,9	41 482	1,5	26 046	1,5	8,2

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2015 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'[encadré](#) du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2015.

2. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

4. Nouveau toponyme officiel à venir.

Nord-du-Québec

Superficie en terre ferme (2013)	707 333 km ²
Population totale (2015 ^e)	44 769 hab.
Densité de population	0,1 hab./km ²
Part de la superficie en aires protégées (2016).....	12,2 %
Taux de faible revenu des familles (2013).....	15,2 %
Emploi (2015) ¹	50,6 k
Taux d'activité (2015) ¹	61,0 %
Taux d'emploi (2015) ¹	55,1 %
Taux de chômage (2015) ¹	9,8 %
PIB aux prix de base par habitant (2014 ^e)	86 619 \$
Revenu disponible par habitant (2014).....	23 628 \$
Dépenses en immobilisation (2015).....	1 822 M\$
Investissement minier (2015)	886 M\$
Livraisons minérales (2015)	2 262 M\$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2014)	3,77
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2009)	56 %

1. Comprenant la Côte-Nord et le Nord-du-Québec.